



Info Santé Emploi
Une orientation pour rester en emploi.
04 27 46 52 25
(prix d'un appel local hors coût opératoire)

**Orientation
en direct**

PERSONNES
(salariés,
travailleurs
indépendants)

ENTREPRISES

Toute autre
professionnel ou
structure

MDPH

Délivre, notamment la RQTH qui permet
d'accéder aux prestations d'aide pour les TH ou
leur employeur

MEDECIN DU TRAVAIL (SST)

Acteur principal du maintien dans l'emploi
Vérifie l'aptitude au poste de travail, formule
des recommandations, se positionne sur
l'adéquation de l'aménagement ou du
reclassement, propose l'appui de l'équipe
pluridisciplinaire du SST ou celui d'un
organisme compétent

SAMETH

Intervient pour le maintien dans l'emploi des
TH dans l'entreprise

Service social CARSAT/MSA ou RSI
Accompagnent les travailleurs, en arrêt de
travail et susceptibles de perdre leur emploi du
fait de leur état de santé.